

Communiqué

Saint Denis, le 5 mai 2010

Paris 8 et Saint-Denis signent une charte de partenariat le mardi 18 mai à 11 heures à l'Hôtel de Ville

Pascal BINCZAK, Président de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, et Didier PAILLARD, Maire de Saint-Denis et Vice-président de la communauté d'agglomération Plaine Commune, signeront officiellement le 18 mai prochain, la charte de partenariat établie entre l'université et la ville pour les cinq années à venir.

Cette charte s'inscrit dans la continuité des relations que la ville et l'université entretiennent depuis trente ans, sur des questions d'ordre social, culturel, urbain et économique.

Aujourd'hui, il s'agit d'entériner et de soutenir le développement de ces liens, autour de cinq objectifs communs :

1. Renforcer les collaborations entre l'université et les acteurs socio-économiques et culturels locaux.
2. Conforter la position d'acteur du développement urbain de l'université Paris 8.
3. Accentuer l'ancrage de l'université dans le territoire dionysien et l'intégration de la communauté universitaire à la vie locale.
4. Favoriser l'amélioration de la vie matérielle des étudiants.
5. Soutenir l'insertion professionnelle des étudiants.

Convaincues que l'association d'une activité universitaire d'enseignement et de recherche de haut niveau avec une dynamique sociale et économique territoriale constitue la source d'un enrichissement mutuel, l'université et la ville ont décidé d'en faire une priorité commune.

Relations media :

Mairie de Saint-Denis

Cabinet du Maire
Sophie Soriano
01.49.33.63.57
sophie.soriano@ville-saint-denis.fr

Université Paris 8

Service communication
Joanna Pitoun
01.49.40.67.63 / 06.59.83.41.96
joanna.pitoun@univ-paris8.fr